Ami du Clergé du 8 août 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XXII. Devoirs réciproques des différents membres de la famille, 481.
Pour la fête de l'Assomption. — III. La Gironde et la dévotion à Marie, 482.
Cinq minutes d'Evangile. — XLII. *14e Dim. après la Pentecôte :* Confiance dans la Providence, 485. — XLIII. *15e Dimanche :* Les surprises de la mort, 486.
Pour la fête patronale de S. Genès. — Quelques enseignements de sa vie, 486.
Pour une profession religieuse. — IV. Recueillement intérieur et détachement extérieur, 488.
Pour la bénédiction du drapeau d'une Société sportive. — Souvenirs et leçons, 490.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXXII. La sanctification des jours consacrés à Dieu, 492.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXII

DEVOIRS RÉCIPROQUES DES DIFFÉRENTS MEMBRES DE LA FAMILLE

Mes frères,

Le toit familial n'abrite pas que les pères et mères et leurs enfants, mais encore, très souvent simultanément, des grands-parents et des petits-enfants, des frères et des sœurs, des beaux-parents avec leurs gendres et leurs brus. Il ne sera pas inutile de dire un mot des devoirs qui incombent à ces différents membres de la même famille.

I

Les *grands-parents* ont vis-à-vis de leurs petits-enfants les mêmes devoirs que les parents immédiats de ceux-ci. Sans doute, le soin de les nourrir, vêtir, élever et corriger appartient surtout à leur père et leur mère, mais les grands-parents doivent contribuer à cette tâche selon leurs moyens. Elle leur incomberait même entièrement si ces pauvres petits avaient le malheur de devenir orphelins. En tout cas, ils ne doivent pas l'entraver par un excès d'indulgence et de bonté qui les porterait à soutenir ces derniers quand leurs parents les reprennent et à les gâter de mille façons. Qu'ils prennent bien garde aussi de décourager leurs enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs d'époux ! Ceux qui le font sont l'exception, la plupart au contraire se réjouissent lorsque le bon Dieu leur envoie à aimer et à choyer de nouveaux petits-enfants dans lesquels ils sont heureux de se voir revivre et qui perpétueront leur race et leur nom. Il en est cependant, et c'est au point que, lorsque de pauvres jeunes femmes prévoient qu'un nouveau berceau va venir enrichir leur foyer, elles n'osent annoncer cette bonne nouvelle à leurs parents ou à leurs beaux-parents et tremblent à la pensée des réflexions, des reproches parfois, que cette nouvelle va provoquer. Les parents qui agissent ainsi sont ordinairement ceux qui, par calcul ou par lâcheté, n'ont pas eu le courage de remplir eux-mêmes leur devoir. Au lieu de porter leurs enfants à commettre la même faute, qu'ils réparent la leur en les encourageant et en les aidant !

Les *petits-enfants,* de leur côté, ont les mêmes devoirs envers leurs grands-parents qu'envers leur père et leur mère. Ils doivent donc pareillement les aimer, les respecter, leur obéir et au besoin les aider et les soigner. Je ne veux insister ici que sur le respect que les petits-enfants doivent à leurs grands-parents. Pères et mères, exigez de vos enfants ce respect pour vos bons vieux parents, si le bon Dieu a bien voulu vous les conserver jusqu'aujourd'hui. Ne permettez pas qu'ils deviennent le jouet et la risée de votre petite famille, ne permettez pas à vos enfants de se moquer de leurs infirmités et de ridiculiser les travers que l'âge a pu produire en eux. Ne tolérez pas qu'ils leur donnent des noms irrévérencieux et leur parlent de façon méprisante ou tout au moins irrespectueuse. Cela lui porterait malheur. Vous-mêmes, entourez-les d'égards ; n'échappez jamais aucune parole, ne vous permettez jamais aucun acte qui puisse les autoriser à se mal conduire à leur endroit. Vos enfants et les enfants de vos enfants vous traiteront un jour comme vous aurez traité et laissé traiter votre vieux père et votre vieille mère.

II

Les devoirs des *frères et sœurs* sont de s'aimer mutuellement, de se bien accorder et de s'entr'aider les uns les autres. « C'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, disait Notre-Seigneur à ceux qui le suivaient, si vous vous aimez les uns les autres. » C'est également à la façon dont ils s'aiment, dont ils s'accordent et dont ils s'entr'aident, bien plus qu'à la ressemblance de leurs visages, qu'on doit reconnaître les frères et sœurs.

La nature le leur commande. Est-ce qu'ils n'ont pas grandi sous le même toit, reçu la même éducation, partagé les mêmes joies et les mêmes tristesses pendant toutes les années de leur enfance ? Est-ce que le même sang ne coule pas dans leurs veines ? Ne sont-ils pas en quelque sorte une même chair, étant nés du même père et de la même mère : « *Frater enim et caro nostra est* » (Gen., XXXVII, 27). Or, dit S. Paul, nul ne doit haïr sa propre chair.

C'est également leur intérêt. Comme elle est heureuse, la famille, la maison où tous les enfants s'aiment et s'accordent ! Ce foyer est humble peut-être et peu fortuné ; n'importe, on s'y plaît, il en coûte de s'en éloigner, c'est un bonheur quand on peut y revenir, c'est une joie pour tous les frères et sœurs que les circonstances ont dispersés de s'y retrouver. Et puis, que de services se rendent mutuellement les membres d'une famille aussi unie ! L'un d'entre eux est-il dans l'embarras ? les autres s'empressent de l'en tirer. A-t-il besoin d'un service ? tous sont là pour le lui rendre. A-t-il besoin d'un appui ? tous sont là pour le soutenir. Est-il attaqué ? tous sont là pour le défendre. « *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma,* » disait

le Sage, il y a bien longtemps, « le frère qui est aidé par son frère est comme une forteresse que rien ne peut ébranler. » (Prov., XVIII, 19).

Il semble qu'encouragés par de semblables avantages, tous les frères et sœurs devraient s'aimer et rester parfaitement unis. Et cependant n'est-il pas vrai qu'il y a aujourd'hui encore des Caïns qui sont jaloux de leurs frères parce que leurs affaires prospèrent, qu'ils réussissent mieux, que Dieu les bénit davantage ? N'est-il pas vrai qu'il y a aujourd'hui encore des fils de Jacob qui sont jaloux de leur frère Joseph, parce qu'ils s'imaginent qu'il est préféré, qu'il a été un peu plus avantagé que la maison, que le champ, que la portion d'héritage qu'il a reçue en partage vaut mieux que celle qu'on a reçue soi-même ?

Et quand cela serait, est-ce que le préjudice que vous en éprouvez est comparable à celui que vous vous infligerez vous-mêmes en vous brouillant pour ce motif avec vos frères et sœurs, en vous privant de leur société, de leur affection et de leur appui ? Est-ce que de si grands biens ne valent pas de votre part quelques sacrifices d'intérêt et d'amour-propre ?

Pères et mères, assurez cette bonne entente de vos enfants entre eux en réprimant dès leur plus bas âge les petites jalousies ou les petites querelles qui peuvent survenir. Et surtout, comme je vous l'ai dit déjà, ne provoquez jamais, par des préférences ou des privilèges injustifiés, des divisions et des haines qui attristeraient vos vieux jours.

III

Les devoirs réciproques des *beaux-parents* et de leurs *gendres* ou *belles-filles* sont plus délicats encore.

Chose étrange, un gendre s'accorde toujours ou presque toujours avec son beau-père. Par contre, il arrive bien rarement qu'une belle-mère puisse vivre, sous le même toit, en bonne intelligence avec sa bru. A quoi cela tient-il ? Peut-être, quelquefois, au peu de vertu de la belle-fille. Si cette dernière comprenait son devoir, elle sentirait qu'elle ne fait plus qu'un avec son mari, que la famille de celui-ci est devenue sa famille et qu'elle doit ressentir la même affection pour elle que pour ses propres parents.

Vous savez tous l'histoire de Ruth la Moabite et de Noémi sa belle-mère. Nos saints Livres nous racontent quel tendre attachement Ruth avait conçu pour la mère de son mari et comment, après la mort de celui-ci, elle ne voulut point la quitter, mais la suivit en Judée afin de l'entourer de tous les soins qu'une fille aimante doit à sa mère. Dieu l'en récompensa. Touché de son dévouement pour sa belle-mère, Booz, un riche parent de son défunt mari, l'épousa et elle devint une ancêtre du Messie. Que toutes les brus imitent Ruth. Qu'elles s'efforcent de ressentir dès le premier jour de leur mariage pour leurs beaux-parents les sentiments d'une vraie piété filiale. Aimant leur belle-mère comme leur propre mère, elles n'auront pas de peine à écouter ses avis, ses conseils et même ses remontrances ; elles seront persuadées que ces conseils sont inspirés par l'expérience, le plus maternel intérêt et la plus profonde affection.

Mais la belle-mère, de son côté, doit être réservée. Si elle a toujours le droit et même le devoir de donner un conseil, elle doit se souvenir que ses conseils, pour être profitables, doivent être modérés et discrets. Elle doit donc bien se garder de froisser l'amour-propre de sa bru, bien se garder surtout de vouloir exercer sur elle une sorte de tutelle. Dès lors qu'elle est mariée, sa bru n'est plus une enfant, elle a le droit d'être la maîtresse dans son ménage. Elle ne comprend peut-être pas les choses de la même façon que sa belle-mère, elle n'a pas les mêmes habitudes, les mêmes façons d'agir et de procéder ; quel mal y a-t-il à cela, si elle réussit aussi bien ? Et si elle réussit moins bien, l'expérience ne se donne pas, elle s'acquiert et il faut bien permettre aux jeunes de l'acheter au prix de quelques bévues. En tout cas, si dans les recommandations que le prêtre fait à la jeune épouse au pied de l'autel le jour de son mariage, il lui prescrit d'obéir à son mari en toutes choses justes, il ne lui prescrit aucunement d'obéir à sa belle-mère, même dans les choses justes.

Une belle-mère serait surtout gravement coupable si, pour conserver cette tutelle sur sa bru et sur son foyer, elle essayait d'indisposer son fils contre son épouse, en la blâmant, en la critiquant, en provoquant des disputes entre les deux époux. Que le fils sache que son premier devoir, une fois marié, est de s'accorder avec sa femme et si pour cela il lui faut quitter le foyer de ses parents et fonder un foyer séparé, il doit le faire : « *Quamobrem relinquet homo patrem suum et matrem et adhærebit uxori suæ.* L'homme, dit Dieu en instituant le mariage, quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse » (Gen., II, 24). C'est son devoir. Quelque attachement qu'il ait pour ses parents, il doit aimer son épouse et s'attacher à elle davantage encore, et s'ils essaient d'une manière ou d'une autre de jeter la désunion entre lui et sa femme, il doit leur faire comprendre poliment, respectueusement, mais aussi très clairement, qu'ils aient à se mêler de leurs affaires et à rester chez eux.

Grâce à Dieu, ces parents maladroits sont l'infime exception. La plupart se réjouissent lorsqu'ils voient le bon accord régner au foyer de leurs enfants ; ils font tout pour l'y ramener lorsqu'il en est absent et pour l'y maintenir et l'y développer lorsqu'il y existe. Et ils ont raison, car la première source du bonheur pour des époux, c'est de bien s'entendre et de s'aimer. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE L'ASSOMPTION

III

LA GIRONDE ET LA DÉVOTION A MARIE [1]

Regnum Galliæ, regnum Mariæ.
Le pays de France a été appelé à bon droit le royaume de Marie.

Mes frères,

La grande fête de la T. S. Vierge que nous célébrons aujourd'hui m'a remis en mémoire que dès

[1] Voir, dans la *Prédication* de 1926, p. 385, un sermon sur « La Haute-Marne et la dévotion à la Sainte Vierge. »

les premiers jours de son Pontificat, en mars 1922, le pape Pie XI, glorieusement régnant, a décerné officiellement à la T. S. Vierge Marie le titre de *patronne principale* de la France, en même temps qu'il accordait à sainte Jeanne d'Arc le titre de patronne secondaire de notre pays. En agissant ainsi, le Souverain Pontife n'a fait que consacrer une tradition nationale, plusieurs fois séculaire, d'après laquelle le royaume de France reconnaissait Marie pour sa Reine : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*. C'est un de nos rois, Louis XIII, qui l'avait décrété ainsi par ce vœu national qu'il avait fait pour obtenir la naissance d'un fils qui fut Louis le Grand, et la procession que nous faisons tous les ans à pareil jour a précisément pour but d'accomplir ce vœu.

Mais si la France catholique en général a toujours reconnu ainsi Marie pour Reine, c'est non seulement parce que sa foi profonde de jadis l'inclinait à professer un culte spécial pour la Mère de son Dieu, mais aussi, sans doute, parce qu'elle se sentait en dette de reconnaissance à l'égard de Marie qui daigna toujours lui témoigner une prédilection particulière. Et de cet amour spécial de la T. S. Vierge pour notre pays tout entier, les preuves et les témoignages historiques et matériels abondent. Il n'est, pour ainsi dire, pas un coin, si reculé soit-il, de notre France bien-aimée, qui n'ait ressenti les bienfaits de notre Mère et céleste protectrice. Je ne puis, m. f., entreprendre de vous faire en ce moment l'histoire du culte et des manifestations de la protection de Marie dans notre pays tout entier. Laissant donc de côté l'histoire générale du culte de Marie en France, je veux me borner aujourd'hui à faire devant vous un bref historique de la dévotion à la T. S. Vierge dans notre seul département de la Gironde et diocèse de Bordeaux, soit dans le *passé*, soit dans le *présent*.

I. — *Dans le passé*

A quelle époque trouve-t-on, pour la première fois, des monuments de la dévotion à Marie dans la Gironde ? Il est assez difficile de le dire, faute d'archives et de documents certains. Nos plus anciens édifices religieux, en effet, la partie primitive de l'église St-Seurin, par exemple, ne remontant pas au delà du IXe ou Xe siècle. Mais il est bien certain que la dévotion à Marie est aussi ancienne que l'introduction du Christianisme dans notre Aquitaine, laquelle remonte, dit-on, à S. Martial, qui devint ensuite évêque de Limoges. Or, S. Martial était, dit une tradition, l'enfant qui portait la corbeille des cinq pains d'orge que Notre-Seigneur multiplia miraculeusement dans le désert et fut ensuite disciple de S. Pierre. Il serait mort, toujours d'après les traditions ci-dessus mentionnées, dans les premières années du IIe siècle. On voit, d'après cela, que la dévotion à la T. S. Vierge remonterait, en Gironde, jusqu'à l'origine même du Christianisme. En tout cas, passant rapidement sur les siècles nébuleux de notre histoire religieuse girondine, je constate une première mention du culte de la Sainte Vierge, en Gironde, au VIe siècle, dans une lettre où Fortunat félicite l'archevêque de Bordeaux, Léonce le Jeune, d'avoir élevé une chapelle à la Sainte Vierge « où brûlent nuit et jour, dit-il, un grand nombre de lampes. » On croit que la chapelle dont parle Fortunat était la chapelle primitive de N.-D. de la Fin des Terres, à Soulac, dans le Médoc. Cette chapelle, dit une tradition locale dont nous n'osons garantir l'authenticité historique, aurait été bâtie d'abord en l'honneur de sainte Véronique dont les reliques auraient été apportées en France par S. Martial. L'évêque S. Léonce l'aurait fait restaurer et agrandir et l'aurait dédiée à l'*Etoile de la Mer* pour protéger les navigateurs contre les dangers qu'offraient les passes de la Gironde, non protégées encore par le phare de Cordouan. Quoi qu'il en soit de ces traditions, d'ailleurs respectables, il est certain que le culte de Marie s'est développé rapidement en Gironde à partir des VIIe et VIIIe siècles, et bientôt de nombreux sanctuaires attestèrent la piété filiale des Girondins envers la Mère de Dieu.

Après N.-D. de la Fin des Terres de Soulac, dont l'origine, nous venons de le voir, remonte au moins au VIe siècle, il faut aller jusqu'au XIIe siècle. En 1112, Géraud de Graves, chevalier devenu ermite, construisit en l'honneur de la Vierge un modeste oratoire au *Luc*, près du bourg actuel de *Verdelais*, chapelle qui fut remplacée bientôt, à la suite de la découverte d'une Vierge miraculeuse, par un couvent de religieux Grandmontains, couvent qui existait déjà en 1182, comme en fait foi une bulle du pape Lucius III qui le mentionne. Ce fut là l'origine du célèbre pèlerinage de Verdelais qui, sans avoir la célébrité mondiale de celui de Lourdes, est bien connu dans tous les départements qui formaient jadis l'ancienne province d'Aquitaine. Avant les apparitions de Lourdes, il était un des plus célèbres de tout le Sud-Ouest de la France.

A peu près à la même époque que se fondait le pèlerinage de Verdelais, les rois d'Angleterre, alors maîtres de l'Aquitaine, construisaient ou du moins restauraient sur le territoire de leur château de *Condat*, près de Libourne, une chapelle en l'honneur d'une Vierge miraculeuse chère aux habitants de cette localité.

Puis un autre sanctuaire de Marie se fondait à Arcachon, la jolie station balnéaire bien connue.

Et successivement d'autres pèlerinages s'offrirent à la dévotion des fidèles enfants de la T. S. Vierge dans les paroisses de *Talence* près de Bordeaux, de *Montigaud* près de Guitres, de *Benon* dans le Médoc, et dans les localités non paroissiales de *Lorette* près de La Réole, de *Montuzet* près de Blaye, du *Béquet* aux portes de Bordeaux, et j'en oublie sûrement. Ce fut, à cette époque qu'on peut appeler l'âge d'or de la religion en France, une véritable efflorescence de sanctuaires, tous plus gracieux et fréquentés les uns que les autres, qui vint chanter à la gloire de Marie les louanges et l'amour des cœurs girondins. Si la Révolution en

a détruit quelques-uns et si d'autres sont tombés dans l'oubli peu à peu, il en reste encore assez pour témoigner de la piété séculaire de la Gironde envers Marie et à l'heure qu'il est, les pèlerinages de Verdelais, de Talence et d'Arcachon restent toujours, comme par le passé, une des dévotions favorites des fidèles de notre beau et grand département.

Quant aux églises du diocèse qui ont pour patronne la T. S. Vierge, elles sont en nombre imposant. Nous en avons relevé *quatre-vingt-onze* sur la liste officielle des paroisses publiée dans l'*Ordo* diocésain et les chapelles de communautés dédiées à Marie n'y sont pas toutes mentionnées. La ville de Bordeaux seule en compte cinq, dont deux sous le vocable spécial de N.-D. de Lourdes. Les Bordelais étaient trop voisins du célèbre sanctuaire de Marie pour ne pas s'en souvenir et ne pas glorifier dans la capitale du Sud-Ouest la Vierge immaculée qui avait bien voulu choisir cette région de la France pour y apparaître et y semer à pleines mains ses faveurs et ses miracles. Et ceci nous amène tout naturellement à dire ce qu'est *à l'heure actuelle* le culte de Marie dans la Gironde.

II. — *Dans le présent*

Ne faisant pas ici un travail d'érudition, car ce n'est ni le moment ni le lieu, je n'entreprendrai point de donner une énumération complète des œuvres et des dévotions mariales dans la Gironde à l'heure actuelle. Mais je viens de dire le nombre considérable, une centaine environ, des églises dédiées à Marie dans la Gironde. Ces églises sont-elles simplement des témoins d'une dévotion passée et périmée envers la T. S. Vierge, ou bien sont-elles encore des foyers vivants et ardents du culte de Marie ? En d'autres termes, le *présent* de la dévotion mariale en Gironde est-il digne du *passé ?* Je crois pouvoir répondre par l'affirmative et en voici les preuves.

Sans prétendre surpasser les autres diocèses de France dans le culte de la T. S. Vierge, le diocèse de Bordeaux, c'est-à-dire la Gironde tout entière, pense avoir le droit de prétendre n'être inférieur à aucun autre sur ce point.

S'agit-il, en effet, du nombre de sanctuaires élevés à Marie sur son territoire ? Nous venons de voir que ce nombre est des plus respectables, et suffit amplement à la gloire même d'un grand diocèse comme le nôtre.

Faut-il parler des confréries et associations en l'honneur de la T. S. Vierge ? Si leur nombre a diminué quelque peu en ces dernières années par suite de la diminution générale de la foi en France, il reste encore considérable. Il n'est guère de paroisse en effet, à l'heure actuelle, qui n'ait sa confrérie du Rosaire et sa confrérie du saint Scapulaire. Toutes les paroisses un peu importantes ont leur congrégation de jeunes filles en l'honneur de la Sainte Vierge. Beaucoup de paroisses, même, en ont deux : une pour les élèves de nos écoles libres et l'autre pour élèves des écoles laïques.

Dans certaines chapelles de communautés, il y a tous les jours, depuis la guerre, récitation publique du chapelet, à heure fixe. Dans telle paroisse de ma connaissance, une procession en l'honneur de la T. S. Vierge a lieu tous les premiers dimanches du mois.

Dans les villes, ou bourgs importants, le mois de Marie n'a rien perdu de sa popularité traditionnelle, et réunit tous les soirs un grand nombre de fidèles. Dans les campagnes, hélas ! surtout en certains cantons plus travaillés par les mauvaises doctrines du jour, cette touchante dévotion du mois de Marie semble subir une éclipse qui, espérons-le, ne sera que temporaire. Une triste constatation s'impose cependant. En Gironde comme dans beaucoup d'autres régions de la France, la jeunesse féminine s'éloigne de plus en plus de l'autel et du culte de la Reine des Vierges depuis que cette jeunesse sacrifie aux modes indécentes et aux idées antichrétiennes de l'heure présente. Et malgré les efforts des curés pour ramener à des idées plus saines et à l'imitation des vertus de Marie cette folle jeunesse, il ne paraît pas qu'ils y réussissent suffisamment. Et la masse de nos jeunes filles, surtout dans certains milieux populaires, s'écarte de plus en plus de la religion et par suite de la dévotion à Marie. Signalons cependant une œuvre récente qui semble devoir apporter quelque remède au mal en formant des élites paroissiales : c'est l'Association des *Bérets Blancs* (du nom de leur insigne distinctif), sorte de confrérie semi-religieuse et semi-laïque, affiliée à la société reconnue par l'Etat des Œuvres de Jeunesse Féminine. Cette Association, qui compte actuellement près de 3000 adhérentes dans le diocèse de Bordeaux et qui a pu organiser un train spécial pour le dernier pèlerinage diocésain à Lourdes, en 1928, a déjà produit de très nombreux et très consolants résultats parmi nos jeunes filles et il promet, à brève échéance, une restauration religieuse de l'âme féminine dans la Gironde. Cette restauration commence naturellement par un développement tout nouveau et intense du culte de Marie, patronne principale de la plupart de ces groupements. Tout fait donc espérer que, dans un avenir prochain, la Gironde retrouvera sa dévotion séculaire à Marie dans toute sa ferveur primitive.

* *

En attendant, m. f., restons, en ce qui nous concerne, les enfants dévoués de la T. S. Vierge. Pour cela, ayons à cœur avant tout de l'imiter dans ses vertus, car si nous ne pouvons pas être saints *autant* qu'elle, nous pouvons l'être du moins *comme* elle. Qu'est-ce qui nous empêche, en effet, sinon notre lâcheté spirituelle, d'être purs comme elle, obéissants comme elle, charitables comme elle ? Qu'est-ce qui nous empêche d'imiter dans la mesure de notre faiblesse humaine son esprit de foi, sa mortification, sa soumission à la Providence ? Encore une fois, je ne vous demande pas d'*égaler* Marie en vertus ; je vous demande simplement de l'*imiter*, ce qui n'est pas la même chose ; car si l'un est impossible et serait insensé,

l'autre ne l'est pas et vous rendra au contraire très agréables à Dieu en même temps qu'à votre céleste Mère. Pour mieux atteindre ce but, enrôlez-vous, m. f., si ce n'est déjà fait, dans ses Congrégations ou ses Confréries. Priez chaque jour Marie comme on parle à sa mère quand on l'aime de tout son cœur, et vous resterez ainsi, mes bien chers frères, les dignes fils de ce beau pays de France, de ce royaume de Marie, le plus beau, comme disait un de nos vieux chroniqueurs, après celui du Ciel où votre divine Mère vous accueillera certainement un jour si vous avez été ses enfants chéris et dévoués ici-bas. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLII

14e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Confiance dans la Providence

Non potestis Deo servire et mammonæ.
On ne peut servir Dieu et l'argent.

Les biens de la terre et leur valeur représentative, qui est l'argent, sont nécessaires à l'entretien de notre vie. Les posséder, les rechercher même, dans la mesure de nos besoins véritables, n'est donc point défendu. — Mais ce que Dieu réprouve et condamne, c'est cette avidité insatiable pour les choses d'ici-bas, qui absorbe toutes les pensées des hommes : « Celui, dit l'Ecriture dans un autre passage, qui a hâte de s'enrichir ne le fera pas sans dommage pour son âme... L'amour des richesses est la racine de tous les vices. »

Dans cette courte allocution, 1o nous constaterons le *mal,* et 2o nous verrons le *remède* que Notre-Seigneur apporte à cette passion désordonnée.

I

La sagesse du monde, c'est de courir après l'argent. C'est partout une lutte farouche pour l'acquérir et le conserver. L'ouvrier, l'employé ne se résignent pas au régime modeste de leur condition. Ils veulent de l'argent beaucoup et tout de suite. Pour s'en procurer, ils tentent la chance par le jeu, les courses, les loteries, les spéculations folles, qui souvent engloutissent leurs modestes économies.

L'*opinion publique* est si déprimée qu'elle accorde aujourd'hui à la fortune, fût-elle malhonnêtement acquise, cette admiration révérentielle qu'on n'accordait jadis qu'aux nobles actions et aux grandes vertus. Aujourd'hui elle ne reconnaît qu'un seul crime : la pauvreté.

L'*éducation* qu'on donne aux enfants n'est qu'une précoce initiation à cette chasse sauvage à l'argent.

Cette passion de l'argent est funeste, parce qu'il est extrêmement difficile de rester honnête quand on en est possédé. L'homme âpre au gain n'hésite pas à recourir à tous les moyens pour « faire de l'argent », et dans la société il ressemble à un loup affamé. Ne lui parlez pas d'un Dieu à servir, de son âme à sauver, du prochain à secourir ; il ne vous écoute même pas. Son esprit est à l'*essentiel,* à l'argent, aux biens de la terre ; tout le reste pour lui est *accessoire.* Au lieu de rechercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice, il renverse les termes de l'Evangile et raisonne ainsi : « D'abord mes affaires, mon négoce ; et puis, si j'ai le temps, je chercherai le royaume de Dieu ; si j'ai le temps, je servirai Dieu. »

L'argent, voilà donc *son dieu,* l'unique objet de son culte et de ses adorations.

II

Voyons maintenant le *remède* que l'Evangile oppose à ce désordre. Sachant bien l'acharnement que l'homme met à amasser et à s'enrichir, Notre-Seigneur va à la racine du mal.

Il ne défend pas une *sage prévoyance,* une prudente économie. Vouloir que la Providence nous nourrisse sans rien faire et que la manne tombe pour nous du ciel chaque matin, ce serait tenter Dieu. « Aide-toi, dit la sagesse des siècles, et le ciel t'aidera. » L'homme a des responsabilités auxquelles il doit faire face, une famille qu'il doit entretenir par ses calculs et son travail.

Quelques âmes seulement sont appelées au détachement total et au dédain des intérêts temporels. L'Evangile est un code complet de perfection à deux degrés. A côté du *précepte* qui s'impose à tous, il y a le *conseil* qui s'adresse à une élite qui ne veut vivre que pour Dieu, qui ne veut pas partager entre Dieu et le monde, mais qui veut concentrer tous ses efforts sur l'essentiel, comme le font les religieux. Dieu les prend alors à sa charge.

Pour les autres, l'imprévoyance serait une témérité coupable, une incurie sans nom, une paresse, une négligence digne de châtiment.

Notre-Seigneur ne nous défend donc pas la prévoyance, il nous défend l'*inquiétude.* Quand, pour défendre notre vie, nous avons fait tout ce qui est raisonnable, comment Celui qui nous a donné l'existence pourrait-il nous abandonner ? Comment Celui qui nous a donné la vie pourrait-il ne pas nous donner ce qui est nécessaire à son entretien ? Qui donne le principal ne refuse pas l'accessoire : « Les païens seuls, qui ne connaissent pas Dieu, se tourmentent ; mais vous, ne savez-vous pas que vous avez un Père qui veille à tous vos besoins ? »

C'est pour nous exciter à cette douce confiance que Jésus nous invite à examiner ce qu'il fait pour les moindres de ses créatures. « Considérez, nous dit-il, les oiseaux du ciel ; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent point dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Voyez encore comment croissent les lis des champs, ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant je vous déclare que Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu nourrit ainsi les oiseaux et revêt ainsi l'herbe des champs, qui s'épanouit le matin et se fane le soir, comment n'aura-t-il pas beaucoup plus de soin de vous, hommes de peu de foi ? » N'êtes-vous pas infiniment plus chers et plus précieux à ses yeux ?

* *

Donc, m. f., avant tout, confiance dans la divine Providence. Joignons à cela la pratique de la loi divine, qui nous ordonne le courage, l'ordre, l'économie, la conduite, et nous aurons toujours de quoi vivre tranquillement.

C'est aussi par là que Notre-Seigneur termine l'évangile de ce jour : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

XLIII

15e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Les surprises de la mort

Naïm, qui n'est plus aujourd'hui qu'un misérable hameau habité par des musulmans fanatiques, était à l'époque de Notre-Seigneur une sorte de petite ville enfermée dans de hautes murailles. Jésus allait y entrer quand il croisa un cortège funèbre. Derrière le cercueil marchait une pauvre femme, accompagnée de toute la population ; c'est qu'elle était veuve et le défunt était fils unique. Jésus est ému de pitié. Il touche le cercueil, qui n'était pas fermé comme les nôtres, car chez les Juifs on portait les morts à visage découvert. « Jeune homme, dit le Maître, je te l'ordonne, lève-toi ! » Et aussitôt le mort se leva, et Jésus le rendit à sa mère.

Quelle puissance ! Nous pourrions l'admirer, mais il est préférable de nous arrêter à une conséquence que les Pères ont déduite de cet évangile. C'est la nécessité pour le chrétien de *réfléchir aux surprises de la mort*.

I

C'est une étrange erreur de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés et sous mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles de personnes jeunes que des paroles d'étonnement de ce que ce mortel est mort, et après avoir prononcé ces belles paroles, on ne s'applique rien. Il semble que la mort soit un accident pour les autres, mais que, pour nous, nous avons toujours le temps de mourir.

Et cependant, qu'est-ce que la vie la plus robuste ? *Un rien*, qui est à la merci d'une fièvre, déchaînée par un de ces microbes que nous respirons sans cesse. *Un rien*, qui dépend d'un courant d'air ou d'un faux mouvement. On raconte du célèbre naturaliste Buffon qu'il venait d'étudier la nature des tissus délicats qui entourent le cœur humain. Par mégarde, il laissa tomber sa plume. Pendant quelques minutes il n'osa pas se pencher pour la ramasser, tant il avait peur de briser un de ces légers vaisseaux qu'il venait d'examiner.

Peut-être, peut-être pendant que je vous parle, y a-t-il dans ceux qui m'écoutent des personnes que la mort a déjà marquées du signe qu'elle imprime à ses prochaines victimes.

Notre vie n'est rien en elle-même, et quand même elle serait quelque chose, ne sommes-nous pas à la merci d'un imprudent ou d'un mal intentionné ? ...Oh ! qu'il avait raison l'écrivain qui disait que la terre est une auberge où il faut toujours avoir sa malle prête !

II

Cette vérité d'expérience est confirmée par l'enseignement du Maître. Que dit, en effet, Notre-Seigneur en parlant de la mort ? « Elle viendra comme un voleur. » Or les voleurs n'ont pas coutume de prévenir leurs victimes. Au contraire, ils s'entourent de minutieuses précautions pour cacher leurs entreprises.

Dans un autre passage, il la compare au filet du pêcheur qui s'abat à l'improviste sur les poissons. Et plus loin il ajoute : « Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. »

Ainsi, d'après les paroles du Maître, que nous soyons au printemps de notre vie, ou que déjà nous sentions peser sur nous les mélancoliques années d'automne, nous serons tous surpris par la mort. Même en admettant que Dieu nous fasse la grâce d'une longue maladie, jusqu'à la dernière minute nous nous bercerons de l'espoir d'une guérison qui ne viendra jamais.

* *

Puisque la mort est toujours une surprise, tenons-nous en état de grâce ; ne remettons jamais à demain notre conversion. Disons-nous, à chacune de nos actions, ce mot de S. Bernard : « Accomplirais-je cette action si j'allais mourir ? » Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE PATRONALE DE S. GENÈS

(25 août)

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DE SA VIE

Mes chers frères,

Vers l'an 280, l'empereur romain Dioclétien faisait donner à Rome de somptueuses fêtes. Au nombre des réjouissances se trouvait, en bonne place, un théâtre et l'empereur lui-même tenait à assister, sans doute en la présidant, à la représentation. Dioclétien était, comme vous le savez, un farouche persécuteur de la religion chrétienne ; aussi, pour le flatter, avait-on mis au programme une scène où devaient être parodiés le baptême et le martyre d'un chrétien. On avait confié le rôle principal à un célèbre comédien, nommé Genès : celui-ci devait être étendu sur un lit, comme s'il était malade, et demander le baptême ; des païens costumés en prêtre, diacres et autres ministres sacrés viendraient le baptiser, puis aurait lieu l'arrestation du nouveau chrétien et le simulacre de son martyre. Dioclétien et ses amis pouvaient se promettre quelques heures d'un gai délassement, car il ne suffisait pas à ces tristes personnages de mettre réellement à mort les chrétiens, il fallait encore que la religion, les mœurs chrétiennes, et jusqu'à l'admirable patience et les vertus héroïques des martyrs servissent de thème à leurs grossières moqueries.

I

Mais pour cette fois, m. f., la pièce allait se dérouler et se terminer d'une façon absolument inattendue, et tout à fait tragique. Genès, le principal

acteur, n'était pas sans avoir entendu parler, dans son enfance, et avec sympathie, de la religion chrétienne. Il avait sans doute reçu, de la bouche de ses proches, un enseignement élémentaire de notre sainte religion. Bref, des germes de foi avaient été déposés dans son âme, et, s'il restait païen, ce ne devait pas être sans refouler au fond de son cœur les invitations pressantes, les appels réitérés que Dieu ne manquait pas de lui adresser.

Voici donc ce païen, déjà préparé à la conversion, qui joue son rôle de nouveau converti ; il feint d'être malade, la mort est proche, il demande le baptême, il converse avec les autres acteurs sur les merveilleux effets du sacrement de notre régénération, il insiste pour qu'on fasse venir le prêtre ; et dans tout ceci Genès ne débite pas un rôle appris d'avance, mot à mot, mais, selon l'usage du temps, une large part est laissée à son improvisation : il invente, au fur et à mesure, les gestes, les attitudes, les paroles ; et peu à peu, les enseignements chrétiens qu'il a reçus, les exemples chrétiens qu'il a eus sous les yeux, et qu'il est obligé d'avoir présents à sa mémoire pour jouer son personnage, s'imposent tellement à son esprit et à son cœur qu'il désire vraiment, et non plus seulement en fiction, être chrétien et recevoir le baptême. La grâce de Dieu s'empare de lui, elle se sert de toutes ces circonstances pour éclairer surnaturellement son âme, et lorsque le comédien baptiseur lui demande : « Que désires-tu, mon fils ? » c'est sincèrement et du fond du cœur que Genès répond : « Je désire recevoir la grâce du Christ et, régénéré par elle, être délivré des ruines causées par mes iniquités. »

L'assistance suivait avec intérêt le drame qui se poursuivait par le baptême de Genès, sans se douter de la transformation subite qui venait de s'accomplir dans l'âme du grand comédien. Elle ne songeait qu'à admirer la perfection avec laquelle il incarnait son rôle. Mais le moment approchait où elle allait connaître la vérité. Voici, en effet, qu'apparaissent sur la scène des acteurs costumés en soldats. Ils ont ordre de saisir le nouveau converti, auquel on fera subir un interrogatoire et qu'on mènera au supplice. Et la comédie se terminera aux applaudissements de l'auditoire.

Mais Genès va-t-il laisser la fiction théâtrale se poursuivre ainsi ? Non, m. f., Genès, soutenu par la grâce divine, est maintenant un vrai chrétien ; il l'est de cœur : s'il n'a pas reçu le baptême d'eau, puisque celui qu'on vient de lui administrer n'était qu'un jeu, il a néanmoins le désir d'être vraiment baptisé, et il ne peut se prêter à subir, pour amuser l'empereur, un interrogatoire et un martyre qui tourneraient en ridicule la religion chrétienne ; il ne peut pas jouer au chrétien, puisqu'il l'est non seulement par son rôle, mais en toute vérité.

Cependant les soldats sont arrivés ; on s'approche du nouveau baptisé ; l'empereur a les yeux fixés sur la scène et il attend la fin du drame. Que fera Genès ? S'il cache ses sentiments intimes, il commet une lâcheté ; s'il les dévoile en présence de l'empereur, ce sont les tourments et la mort qui l'attendent. Qu'à cela ne tienne ! Puisque Genès ne peut pas subir un martyre fictif, il subira le vrai martyre ; ce sera d'ailleurs le baptême qu'il désire tant, celui du sang, couronné à courte échéance de la gloire du ciel.

Genès n'hésite pas : fortifié sans doute par une vision céleste, il se lève avec courage et enthousiasme. Il se tourne vers l'empereur, non pas vers l'acteur qui représentait l'empereur sur la scène, mais vers Dioclétien lui-même, le cruel ennemi du nom chrétien, et, jetant le masque qui lui couvre le visage, il fait savoir à toute l'assistance qu'il n'est plus, comme on le croyait, un ennemi de la religion chrétienne, mais qu'il est véritablement converti et qu'il saura désormais se montrer chrétien jusqu'au martyre s'il le faut.

Toute l'assistance écoutait Genès et restait interdite. On crut tout d'abord à une plaisanterie du comédien ; mais celui-ci continuait avec une telle audace à se proclamer chrétien, en face de l'empereur lui-même, qu'il fallut bien se rendre à l'évidence. Dioclétien, exaspéré, fit mander à l'instant les forces de police et livra Genès au préfet du prétoire Plautien. Celui-ci interrogea de nouveau le martyr, selon la coutume, le somma de sacrifier aux dieux, et sur son refus le fit étendre sur un chevalet, déchirer avec des ongles de fer, et l'on brûla ses chairs avec des torches ardentes.

Genès supporta tout, et, la grâce aidant, continua de louer et de bénir, devant toute l'assemblée, le Christ, ce Christ « qu'aucun tourment, disait-il, ne pourrait enlever de ma bouche, ni arracher de mon cœur. » Il fut enfin décapité, sur l'ordre de Dioclétien, le 25 août 285.

II

Genès, ce célèbre martyr dont je viens de vous rappeler l'histoire, c'est, vous le savez, le glorieux Patron de cette paroisse. Il est représenté dans votre église, ici, avec son violon, comme au temps où il allait de ville en ville exercer son métier d'amuseur public. Nous célébrons aujourd'hui avec solennité l'anniversaire de son martyre. Profitons de cette occasion, m. f., non seulement pour nous remettre en mémoire les épisodes principaux de sa vie, mais pour en tirer quelques utiles enseignements. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on donne des Patrons aux paroisses, aux villes, aux nations, afin que ceux qui sont sous leur protection s'inspirent des magnifiques exemples qu'ils nous ont donnés pendant leur vie.

Une grande leçon, très opportune à notre époque, qui ressemble par certains côtés à celle où vivait S. Genès, et très encourageante, me semble se dégager du récit que vous venez d'entendre. Elle peut se résumer en ces quelques mots : Dieu aime tant les hommes qu'il veut leur salut à tous ; pour opérer ce salut, il frappe constamment à la porte de nos cœurs, et notre salut est assuré si nous répondons avec générosité à ces invitations divines, à ces appels qui se trouvent contenus dans les faits les plus ordinaires en apparence.

Voyez S. Genès. Avant sa conversion, il est bien éloigné de Dieu ; il vit au milieu d'un peuple en grande partie encore païen ; il n'est pas même bap-

tisé. Dieu cependant ne cesse pas de l'inviter à une vie meilleure : il a entendu parler des chrétiens, il connaît de nom le Christ ; il a même rencontré des catéchistes qui l'ont instruit. Et malgré cela, tout reste encore à faire dans cette âme ! N'est-elle pas bien exposée à se perdre ? Genès exerce une profession qui ne semble guère devoir favoriser sa conversion ; et cependant, m. f., admirons les desseins de la Providence ! C'est justement d'un des actes de sa profession que Dieu va se servir pour ramener à lui Genès ; c'est en jouant son rôle sur les planches que le comédien va être touché de la grâce divine, et c'est l'interprétation d'une pièce destinée à bafouer la religion, en amusant le grand persécuteur des chrétiens, qui va être pour Genès l'occasion d'un retour sur lui-même, d'un souvenir sur son passé, retour, souvenir qui amèneront sa conversion définitive. *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus !* O combien sont incompréhensibles les desseins du Seigneur, et impénétrables ses chemins vers nos âmes !

M. f., comme Genès, nous avons tous besoin de nous convertir. Aucun d'entre nous n'est infidèle, au sens propre du terme, comme l'était Genès ; mais il y a des conversions multiples : conversion du péché à la grâce, conversion d'une vie tiède à une vie fervente, conversion d'une vie déjà fervente à une vie encore plus parfaite. Ne disons pas que notre profession, nos occupations ne sont pas favorables à une conversion de ce genre. L'exemple de S. Genès nous montre que l'on peut se sauver partout ; partout Dieu trouve le moyen de nous éclairer, il se sert des faits les plus ordinaires de notre vie comme de messagers de sa grâce auprès de nous : c'est un jour le spectacle de la nature, c'est une conversation, c'est un accident, que sais-je ? Mais il faut, comme S. Genès, être attentif à l'appel divin caché sous ces humbles apparences, et surtout, comme lui, y correspondre avec générosité, faire sur-le-champ ce que Dieu demande, sans chercher de vains prétextes pour refuser l'invitation divine, comme ces personnages de l'Evangile qui avaient acheté, l'un des bœufs, l'autre une ferme, un autre s'était marié : autant d'excuses pour ne pas venir au festin auquel le Maître les conviait.

S. Genès, m. f., lorsqu'il ressentait sur la scène ce grand désir du baptême, lorsque la grâce divine agissait en lui pour lui donner le cœur d'un chrétien, S. Genès aurait pu ne pas répondre à l'appel de Dieu. Il aurait pu écarter de sa pensée l'idée de se manifester tout de suite comme un disciple du Christ ; il aurait pu remettre à plus tard, à un moment moins dangereux, cette proclamation de ses sentiments intimes, et continuer à jouer en païen son rôle de faux martyr. Mais s'il avait eu cette lâcheté, il est bien probable que nous ne le fêterions pas aujourd'hui. Qui sait si Dieu, offensé par son refus, ne lui aurait pas retiré sa grâce ? Qui sait si, grisé par les applaudissements qui n'auraient pas manqué d'éclater à la fin de la représentation, l'acteur n'aurait pas oublié ses bons propos, et si le désir du baptême ne se serait pas éteint dans son âme ?... Ah ! m. f., il ne faut jamais laisser passer la grâce de Dieu ! *Time Jesum euntem et non revertentem,* dit un pieux auteur, « Crains Jésus qui passe et qui, peut-être, ne reviendra pas. » Genès a eu cette crainte de Jésus qui passait devant lui. Il a répondu de suite à sa voix, et s'offrant généreusement à vivre immédiatement en chrétien, il a obtenu la force de confesser publiquement sa foi, de subir, sans faiblir, les plus horribles souffrances, de devenir en un instant, d'un païen qu'il était, un héros du christianisme. C'est que Jésus, qui demande de nous de grandes choses, des choses souvent bien difficiles, s'il trouve un cœur généreux, décidé à le suivre quoi qu'il arrive, lui donne toujours, par des moyens surhumains, la force surhumaine de les accomplir.

* *

Voilà donc notre modèle, m. b. c. f., un pauvre homme, d'une condition souvent décriée, qui a bien besoin de se convertir, mais qui est attentif aux moindres mouvements de la grâce en lui, et qui simplement, généreusement, obéit aux impulsions divines. Celles-ci s'amplifient dans son âme, au fur et à mesure que Genès y donne son assentiment ; ne trouvant dans son cœur aucune résistance, elles arrivent à le faire battre au rythme même dont bat le cœur des plus grands saints. Qu'un jour, m. f., notre fidélité à répondre constamment à l'appel divin, quoi qu'il puisse en coûter, nous obtienne aussi d'être comptés parmi les élus. Ainsi soit-il.

POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE

IV

RECUEILLEMENT INTÉRIEUR ET DÉTACHEMENT EXTÉRIEUR

> *Ambulare cum Deo intus, nec aliqua affectione teneri foris, status est interni hominis.*
> **Marcher avec Dieu à l'intérieur de soi-même et n'être enchaîné à l'extérieur par aucune affection terrestre, voilà l'état de l'homme véritablement intérieur.** *(Imit.*. l. II, c. VI).

Monseigneur,
Mes Révérendes Mères et Sœurs,
Ma chère Professe,
Mes frères,

Cette parole de l'auteur si profondément mystique de l'*Imitation* me semble convenir parfaitement, comme texte et comme thème, à l'allocution que Sa Grandeur a voulu, ma chère professe, que je vous adresse en son nom et place pour la cérémonie si solennelle de vos vœux définitifs de moniale. Je suis confus d'un tel honneur qui est, hélas ! un bien lourd devoir à remplir. Mais avec la bénédiction divine dont celle de Votre Grandeur vient de m'assurer le gage, il ne me reste plus qu'à implorer l'assistance toute spéciale de l'Esprit de science et de piété et aussi, en ce qui regarde la terre, l'indulgence la plus complète de cet auditoire.

La parole de l'*Imitation* que j'ai prise pour texte, renferme en substance tout le magnifique programme de la vie religieuse. Celle-ci, en effet, n'est pas autre chose, théologiquement parlant, qu'une vie d'intimité spéciale avec Dieu, la *vie intérieure* en un mot. Aussi l'auteur de l'*Imitation* l'a-t-il admirablement résumée en ces deux actes essentiels : *union intime avec Dieu* et *séparation totale de toute attache humaine. « Ambulare cum Deo intus, nec aliqua affectione teneri foris. »*

La méditation de ces deux éléments de la vraie perfection religieuse va faire tout l'objet de cette allocution.

I. — *Ambulare cum Deo intus*

Et d'abord, d'après les paroles de mon texte, votre profession religieuse, ma chère sœur en Jésus-Christ, est une douce invitation à une promenade terrestre avec Dieu dans l'intérieur de votre âme, en attendant l'éternelle conversation avec votre Epoux divin dans le ciel.

De tout temps, en effet, cette divine promenade intérieure de l'âme a été la condition de la perfection humaine. Dieu lui-même l'enseigna le premier à Abraham quand il lui adressait ces paroles : « *Ambula coram me et esto perfectus.* Marche en ma présence et sois irréprochable. » (Gen., xvii, 1).

Mais se promener avec Dieu, qu'est-ce à dire ? Généralement, *se promener* éveille l'idée d'un jardin gracieux où les fleurs et la nature vous charment et vous invitent à louer le Créateur, pendant que vous vous livrez à un exercice réconfortant. Mais au point de vue surnaturel, le seul qui nous occupe en ce moment, ce jardin ne peut être que votre âme, car la Sainte Ecriture, au livre du Cantique des Cantiques, compare justement l'âme, épouse de Dieu, à un jardin soigneusement fermé : *Hortus conclusus.* (Cant., iv, 12). Et dans ce jardin bien clos et intime, le Bien-Aimé vient se promener avec son épouse mystique : « Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, » ajoute encore le texte sacré, « *Dilectus meus descendit in hortum suum.* » (Cant., vi, 1).

Et que fait-on dans un jardin en se promenant avec une personne aimée ? On cause intimement et on cueille quelques fleurs pour les offrir ou en respirer le parfum. Voilà aussi les deux choses qui vont s'imposer à vous, ma chère professe, comme les premiers devoirs et l'essence même de votre vie religieuse.

D'abord vous devrez *causer intimement* avec Dieu dans l'intérieur de vous-même, dans ce jardin fermé au monde que sera votre âme de moniale. Et cette conversation toute céleste se fera par l'*oraison* mentale ou orale, selon les exigences de la règle. L'oraison ! cette base fondamentale de la vie simplement chrétienne et à plus forte raison de la vie religieuse ; l'oraison, c'est-à-dire la prière en commun, sans doute la récitation ou la psalmodie au chœur du saint Office, mais surtout l'oraison intime ou mentale, celle que vous ferez dans l'intérieur de votre cellule ou à la chapelle devant le St-Sacrement ; l'oraison, enfin, cette conversation de l'âme avec Dieu par la pensée, bien plus propre que la prière vocale à nous mettre en communication avec Dieu. Car Dieu étant un pur esprit ne parle que par la pensée, et par conséquent la meilleure manière de le comprendre et de lui plaire, c'est d'agir comme lui, en *pensant* comme lui et avec lui.

La seconde chose que l'on fait dans un beau jardin, c'est d'en *cueillir les plus belles fleurs.* Et parmi les fleurs surnaturelles, votre choix doit se porter surtout sur les suivantes.

J'ai vu, depuis le train, en me rendant ici, des jardins magnifiques en bordure de la voie ferrée. Dans l'un d'eux surtout j'ai remarqué de superbes roses, couleur rouge sang, dont les plus précoces avaient dû s'épanouir près de lys embaumés dont on voyait encore les tiges au milieu d'un délicieux tapis de verdure composé de ces humbles petites herbes des champs toutes pauvres et toutes chétives qu'on appelle des graminées. Cette vue a été pour moi un émouvant spectacle dont le souvenir m'est revenu à la pensée de vos devoirs de moniale. Et dans ce souvenir charmant et poétique, je trouve pour vous d'instructives et pratiques leçons.

La rose rouge couleur de sang, c'est le symbole des sacrifices quotidiens et répétés, héroïques parfois par leur continuité et les répugnances de la nature, qu'exigera de vous le difficile *vœu d'obéissance* que vous allez émettre.

Votre *vœu de chasteté perpétuelle* est tout naturellement représenté par ces beaux lys au suave parfum. Mais n'oubliez pas qu'au fond de la corolle immaculée du lys, il y a comme de la poussière jaune d'or, symbole de la charité et de l'amour. Vous devenez à jamais, par votre profession religieuse, l'épouse du Christ Jésus, le Dieu de toute pureté. Mais le premier devoir d'une épouse, c'est la fidélité dans l'amour. Souvenez-vous donc que votre chasteté de vierge consacrée à Dieu sera proportionnelle à votre charité, et mettez votre virginité monastique sous la protection de la puissance invincible qu'est l'or céleste de l'amour divin.

Enfin l'humble graminée, l'herbe de nos pelouses, si pauvre en apparence à côté de la royale splendeur des roses et des lys, mais qui forme à ces fleurs magnifiques un cadre si utile et si poétique à la fois, voilà, ma chère professe, l'image touchante de votre troisième vœu de religion : le *vœu de pauvreté.* Comme le modeste gazon fait ressortir les fleurs de nos parterres et leur sert de tapis, ou plutôt d'ornement, de même votre pauvreté, si méprisable qu'elle soit aux yeux du monde, et surtout si dure qu'elle soit à supporter, sera en quelque sorte le tapis, c'est-à-dire la base et le fondement de vos deux autres vœux. Elle leur servira devant Dieu d'ornement infiniment agréable, puisqu'elle vous fera ressembler davantage au divin Pauvre de Bethléem et de Nazareth, c'est-à-dire à votre céleste Epoux.

II. — *Nec aliqua affectione teneri foris*

Je viens de vous indiquer, ma chère professe et sœur en Notre-Seigneur, vos devoirs de religieuse au point de vue intime et personnel, vos devoirs *ad intra*, s'il m'était permis d'employer cette expression d'un latin purement théologique. Maintenant, avec l'auteur de l'*Imitation*, j'ajoute que vous avez aussi des devoirs *ad extra*, c'est-à-dire se rapportant au monde et aux choses extérieures. Et ces devoirs, comme lui je les résume en cette seule parole : « *Nec aliqua affectione teneri foris*. Guerre à toute attache extérieure. »

Cela, d'ailleurs, va de soi, et c'est pourquoi j'insisterai peu sur ce second point de notre programme religieux.

En devenant, en effet, l'épouse de Jésus-Christ, vous renoncez par là-même à être l'épouse d'autres affections humaines, même les plus légitimes. Et celles du mariage ne sont pas les seules de ce genre : il y en a d'autres qui, au premier abord, ne sembleraient pas incompatibles avec les vœux de religion et qui cependant seraient un obstacle très sérieux à la perfection religieuse à laquelle vous vous consacrez aujourd'hui. Ces attaches humaines, il y en a d'extérieures à vous-même, mais il y en a aussi d'intimes. On vous les signalera en temps utile, mais dès maintenant promettez à Dieu de lui en faire le sacrifice. Car le Seigneur, nous dit la Sainte Ecriture, ne veut pas de rapine ni de réserve dans l'holocauste, et il maudit ceux qui en pareille matière ne font les choses qu'à demi : « *Claudum, vel cæcum, aut in aliqua parte deforme vel debile, non immolabitur Domino tuo.* » (Num., xv, 21).

Dieu n'agréera que le meilleur de vous-même. Que dis-je ? Nul ne peut, a dit le divin Maître, servir Dieu et Mammon. Et Mammon, ce ne sont pas seulement les richesses matérielles, mais aussi les richesses morales, et en premier lieu les richesses et les affections de votre cœur. Tout en vous, absolument tout, doit être désormais au Christ votre Epoux : « *Vos autem Christi.* » (I Cor., iv, 23).

Une seule affection humaine, pourtant, vous demeure permise, mais avec certaines restrictions que Jésus-Christ même y a mises dans l'Evangile. Cette affection toujours légitime, même dans le cloître, c'est celle de vos parents, c'est la piété filiale.

Oui, vous pouvez et vous devez continuer à les aimer de toutes les tendresses de votre âme, ces parents si beaux et si courageux aujourd'hui dans leur suprême sacrifice. Dieu n'entend point, en vous appelant à son service, vous dispenser de l'obligation sacrée qu'il a lui-même édictée dans le quatrième commandement de sa Loi : « *Tes père et mère honoreras.* » Mais à une condition cependant : c'est que, dans l'accomplissement de ce précepte si doux à votre cœur d'enfant, vous vous rappeliez toujours la mesure prescrite par Jésus : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Or, vous voudrez toujours être digne de Jésus votre Epoux. Et vous l'avez bien prouvé en lui sacrifiant l'intimité de ces parents à qui vous devez non seulement la vie du corps, mais aussi cette éducation surnaturelle dont votre profession religieuse est le plus bel épanouissement et le couronnement ici-bas. Mais consolez-vous, chers parents, et vous aussi, chère professe, dont le cœur se brise sans doute de nouveau à m'entendre rappeler un pareil holocauste. Un jour viendra où vous vous retrouverez ensemble sur le cœur de ce Dieu auquel vous aurez tout sacrifié. Et cette fois, il n'y aura plus à redouter aucun partage ni surtout aucune séparation dans votre mutuel amour.

Commencez donc, ou plutôt continuez désormais, ma chère professe, avec toute la ferveur que vous y avez mise jusqu'ici, votre vie d'immolation dans la charité divine. Et s'il vous faut, — et à qui donc n'en faut-il pas en pareille circonstance, — s'il vous faut un modèle dans cette vie d'immolation surnaturelle dont vous prenez l'engagement aujourd'hui, Marie la Mère du Christ-Jésus et le modèle des Vierges, vous apprendra, dans le mystère de sa Présentation au Temple, comment on s'offre à Dieu sans réserve et sans retour. Et par voie de conséquence, elle vous montrera aussi, par son exemple, comment Dieu récompense de telles offrandes.

La récompense, c'est que vous serez, comme Marie, une Mère, une Epouse, quoique Vierge. Vous serez une *Mère* — et on vous appellera ainsi désormais — puisque par vos prières et vos sacrifices, vous ferez naître, ou plutôt renaître, dans les âmes pécheresses, le Christ qui se sera en quelque sorte incarné en vous par la vie religieuse. En échange de cette maternité spirituelle, Jésus fera de vous son Epouse en s'unissant à vous de plus en plus intimement sur la terre, dans les effusions de l'oraison ou de la communion, en attendant le jour où, comme Marie, mourant peut-être, — et je vous le souhaite — plus d'amour de Dieu que du poids des ans ou de la maladie, vous prendrez votre essor définitif pour le ciel. Et alors, chère professe, ce sera, et chantons-le d'avance ensemble, non plus le jour de la présentation à Dieu dans le temple du cloître, mais bien le jour de l'Assomption triomphale et glorieuse vers le divin et infiniment aimable Epoux du ciel. Ainsi soit-il.

POUR LA BÉNÉDICTION DU DRAPEAU D'UNE SOCIÉTÉ SPORTIVE

SOUVENIRS ET LEÇONS

Mes chers amis,

Vous m'avez demandé de bénir le drapeau de votre jeune Société. Je réponds d'autant plus volontiers à votre désir que je suis un ardent ami des jeunes et des sportifs.

Laissez-moi, cependant, avant de réciter les prières liturgiques et, par là, d'attirer sur votre

étendard les bénédictions du ciel, laissez-moi, dis-je, vous rappeler les grands souvenirs et les impérieux devoirs qu'il doit évoquer en vos âmes.

En m'adressant à ces jeunes gens, mes paroles s'en iront aussi vers vous, mes frères, qui avez voulu les entourer aujourd'hui en si grand nombre. Votre cœur n'a pas tellement vieilli qu'il ne tressaille encore aux souvenirs héroïques d'autrefois. Pour vous aussi, vous surtout, les aînés de la grande guerre, le drapeau aux trois couleurs ne demeure-t-il pas toujours, en même temps que le symbole de la patrie, le glorieux emblème du dévouement et de l'honneur ?

I

Les couleurs de ce drapeau qu'en ce matin de juillet vous portez si joyeusement, mes chers amis, ne sont, à vrai dire, que l'amalgame de nos anciennes couleurs nationales.

Je n'ignore pas, sans doute. la signification révolutionnaire que certains ont prétendu leur donner, mais je préfère l'oublier pour ne considérer que les gloires patriotiques qu'elles font surgir devant nos yeux.

Le blanc était la couleur de nos rois de France de la troisième dynastie, de ces Bourbons dont l'emblème était le lys de nos champs. De S. Louis à Charles X, il orna nos drapeaux, et avec lui François Ier, Henri IV, Turenne et Condé remportèrent maintes victoires. N'est-ce pas aussi sous la blanche bannière que la douce et grande française sainte Jeanne d'Arc conduisit ses soldats d'Orléans à Reims et « bouta » hors de France les Anglais ?

Vous vous souvenez peut-être de cette fameuse oriflamme de Saint-Denis que Philippe-Auguste déploya à Bouvines et que nos rois portaient autrefois dans les grandes batailles où le salut de la patrie était en danger ? Eh bien ! Cette oriflamme était rouge. Elle rappelait aux vaillants preux du moyen âge la croix rouge qu'avaient pris leurs aïeux pour la défense du tombeau du Christ, et qui garnissait les boucliers français. Semée d'étoiles ou de flammes d'or, l'oriflamme de Saint-Denis était portée toujours au-devant des armées. Une dernière fois, Louis XI la prit pour combattre les Bourguignons.

C'est un étendard plus ancien encore que nous rappelle la couleur bleue : à savoir la célèbre chape de S. Martin. Ce fut là notre première oriflamme nationale, qu'adoptèrent les ducs de France et les rois Capétiens, et qui fut longtemps considérée comme l'espoir des armées françaises. Elle était conservée dans l'oratoire de la maison du Roi et lui donna même son non : « chapelle ».

La ville de Paris avait depuis longtemps adopté dans son blason et ses livrées les deux plus anciennes couleurs nationales : le bleu et le rouge.

Somme toute, n'est-il pas vrai ? chacune de nos oriflammes, qu'elles aient été d'azur, comme à Poitiers avec Charles Martel, vermeilles, comme à Bouvines, avec Philippe-Auguste, blanches, comme à Pavie, Orléans ou Rocroi, ont toujours électrisé l'âme de nos aïeux. Sous leurs plis, le courage de nos pères s'est dévoilé plus fort, leur foi plus ardente, plus généreux leur patriotisme.

Et depuis, le mélange de ces trois couleurs a vraiment réalisé ce que disait le général de La Fayette, en remettant aux gardes nationaux la cocarde tricolore : « Prenez-la, voilà une cocarde qui fera le tour du monde. »

Oui, elles ont fait le tour du monde, les trois couleurs de notre drapeau. Elles furent à Fleurus, en Egypte, à Trafalgar, à Austerlitz, à Moscou, à Waterloo, en Algérie, en Tunisie, en Crimée, en Italie, au Mexique, en Afrique centrale, à Madagascar, au Tonkin, où n'allèrent-elles pas au cours de cette lutte gigantesque qui mit aux prises tant de peuples de l'ancien monde et du nouveau ? Conduites par nos grands généraux elles s'en allèrent de l'Yser aux Dardanelles, et guidèrent enfin, après d'âpres et durs combats, nos soldats à la victoire.

Ainsi toutes les contrées du globe ont vu tour à tour déployées nos trois couleurs, dans l'adversité comme dans le succès. Il n'est guère de pays qui ne les aient rencontrées, peu de nations qui ne les aient trouvées sur leur chemin ou devant leurs soldats.

Ah ! certes, je les salue avec émotion ces couleurs de notre *vieille* France, mais ne sont-elles pas aussi vénérables, ces trois couleurs de notre *nouvelle* France ? Je ne sache pas, mes amis, qu'elles aient démérité. Aussi, lorsque, tout à l'heure, au son de vos clairons et de vos tambours, vous les saluerez, nous nous inclinerons devant elles, avec respect. Elles sont l'image vivante de notre patrie.

II

Ne sont-elles pas aussi pour nous une leçon ?

En nous rappelant les gloires d'hier et des jours passés, ne symbolisent-elles pas encore les vertus dont doivent être munis ceux qui les suivent ?

Si, mes amis, et si vous le voulez bien, je concrétiserai ce symbole dans ces fières paroles que prononçait au soir de sa vie le brave Montluc : « Mon âme est à Dieu, mon honneur est à moi, mon sang est à la France. »

« *Votre âme est à Dieu* » ! Le bleu de votre étendard vous en fera souvenir, en vous rappelant ce royaume du ciel pour lequel vous êtes nés et que vous devez gagner chaque jour par une vie meilleure.

Votre âme, c'est-à-dire ce quelque chose de divin qui est en vous et vous donne la vie ; votre âme, cette étincelle jaillie autrefois du souffle de Dieu et qui met en vous le reflet de son intelligence infinie ; votre âme, c'est-à-dire ce qui vous élève audessus du reste du monde corporel, votre âme est à Dieu.

Elle fut créée à son image, rachetée par son sang, vivifiée par son Esprit, elle lui appartient. Dieu est votre maître, et il a le droit de vous demander de le prier, de respecter son nom, son dimanche, sa morale, sa religion, ses créatures. Il y aura longtemps que vous vous serez endormis de

votre dernier sommeil, que Dieu sera là encore et toujours. Gymnastes catholiques, que votre âme soit à lui, franchement, entièrement.

« Mon âme est à Dieu, disait le brave, *mon honneur est à moi.* »

Que votre devoir, jeunes gens, demeure aussi immaculé que le blanc de votre drapeau. Semblables à Jeanne d'Arc, la sainte guerrière, gardez votre honneur sans tache.

Notre société moderne, vous avez pu le constater déjà, se gangrène chaque jour davantage; l'immoralité, la débauche montent, envahissent tous les âges, toutes les conditions, obscurcissant les intelligences, anémiant les corps, détruisant la foi et la piété.

Qu'au milieu de cette bourbe, il y en ait, au moins, qui émergent. Et que ces hommes d'honneur, sans peur et sans reproche, ce soient vous, jeunes gens qui m'écoutez. Soyez un peu comme ces fleurs blanches que l'on voit parfois dresser leurs corolles altières au milieu des plaines incultes. *Sursum corda !* Haut les cœurs ! conversations, lectures, chansons, fréquentations, que tout cela s'unisse en vous pour se conformer à la blanche pureté de votre drapeau !

Et, si l'heure vient un jour d'aller à la caserne, — quelques-uns y pensent déjà, — oh ! alors, soyez prêts à donner *votre sang à la France ;* non pas, certes, — que le bon Dieu vous en garde ! — que vous alliez à la bataille, mais du moins que vous donniez à la patrie, généreusement, votre temps, vos forces, votre bonne volonté. Soyez fiers, alors, d'être les soldats de la France, et pour cela, dès maintenant, appliquez-vous à devenir ce que doit être un bon soldat.

A la France, votre sang. L'oublieriez-vous qu'au besoin vous le rappellerait la couleur vermeille de votre drapeau.

A la France, votre sang, c'est-à-dire votre travail de chaque jour. C'est encore servir la patrie que de tenir le soc d'une charrue, une plume, un outil. Servez-la donc, cette bonne mère, sans murmure, faisant votre besogne de chaque jour parce que Dieu le veut.

Servez-la dans cette société sportive dont vous faites partie, par votre entrain, votre discipline, votre bon exemple.

Et c'est ainsi, jeunes gens, que vous serez de bons français et de bons catholiques.

A l'ombre des trois couleurs, vous en méditerez les austères leçons, pratiquant chaque jour les vertus qu'elles vous enseignent, jusqu'au jour où devenus par-dessus tout les soldats du Christ, vous serez des chrétiens dignes de la Croix, votre vrai drapeau, et où vous aurez mérité les récompenses ineffables et sans fin du ciel. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRETIENNE

CXXII

LA SANCTIFICATION DES JOURS CONSACRÉS A DIEU

Fui in spiritu in dominica die.
J'ai été ravi en esprit au jour du Seigneur. (Apoc., I, 10).

Je vous parlerai aujourd'hui d'un moyen de sanctification bien connu, mais, hélas ! mal utilisé. J'ai dit : *bien connu ;* car, en pays chrétien, personne n'ignore l'existence du dimanche. J'ai ajouté : *mal utilisé ;* car bien peu d'hommes savent en faire sortir ce qu'il pourrait donner. La plupart passent le dimanche de manière à lui enlever quelque chose de son heureuse et divine fécondité. J'aborde donc là un sujet éminemment pratique. Aussi me permettrez-vous de le recommander à votre bienveillante attention.

Comme les fêtes religieuses se célèbrent par les mêmes exercices que le dimanche, ce que je dirai de celui-ci devra s'entendre aussi de celles-là. D'ailleurs, j'aurai soin d'indiquer les particularités qui leur sont propres.

Deux réflexions se partageront cet entretien. La première expliquera comment *doivent se sanctifier* les jours consacrés au culte divin ; et la seconde signalera les *principales fautes* par lesquelles on enfreint aujourd'hui ce grave devoir.

I

Le dimanche nous impose trois observances distinctes ; savoir : un *repos religieux ; l'assistance au saint sacrifice de la messe ;* et *l'assistance à la prédication.* Toutes ces pratiques n'obligent pas au même degré ; mais toutes découlent des mystères que le dimanche symbolise ou auxquels se rattache son institution. C'est pourquoi, pour en faire comprendre la raison d'être, je dois remonter à ses origines.

I. — Dieu avait créé le monde matériel à l'état de chaos ; c'est-à-dire dans un état où les éléments dont les corps devaient se composer un jour étaient confondus et dépourvus de toute organisation. Cet état dura un temps dont nous ne savons ni quand il commença ni quand il finit. — Lorsque Dieu crut bon d'y mettre un terme et de réaliser ces splendides merveilles par lesquelles le monde des choses visibles charme nos regards, il s'imposa de partager son travail en six périodes successives, auxquelles l'historien sacré donne le nom de *jours*, et dont chacune réalisait un progrès important sur la période antérieure. Cet immense labeur terminé, « *Dieu*, dit l'Ecriture, *se reposa* » (Gen., II, 2), ou, si vous l'aimez mieux, cessa de produire des corps nouveaux. Il donna à ce jour de repos le nom de *septième jour*, et, pour en perpétuer le souvenir, « *il le bénit*, dit la Bible, *et le sanctifia* [1]. » En même temps, il ordonnait à nos premiers parents et à leur postérité de le lui

[1] *Benedixit diei septimo et sanctificavit illum, quia in ipso cessaverat ab omni opere.* (Gen., II, 3).

consacrer en faisant de ce jour, eux aussi, un jour de repos.

Pourquoi Dieu a-t-il sanctifié le septième jour, ou samedi, en mémoire de son repos ? C'était, sans doute, pour donner aux hommes l'occasion de lui offrir les louanges et les remerciements mérités par l'œuvre grandiose et bienfaisante des six jours précédents. C'était aussi, comme l'insinue l'apôtre S. Paul (Hébr., IV, 1-10), pour élever leur esprit et leur cœur vers le repos dont ils jouiront au ciel, après les fatigues d'ici-bas. C'était enfin pour établir dans leurs habitudes, un sage équilibre entre le travail et le repos. Un jour de repos après six jours de travail : la sagesse humaine n'a jamais trouvé de proportions mieux justifiées. Et nos législateurs modernes, malgré leur répugnance à sanctionner une tradition religieuse, ont adopté, eux aussi, le repos du septième jour.

La loi du septième jour remonte donc aux débuts mêmes de l'espèce humaine. Les savants dont les études ont scruté l'histoire des peuples anciens prétendent y avoir trouvé la preuve que cette loi a toujours été observée par eux [1]. Le jour sacré n'était point partout le septième ; mais c'était invariablement un jour sur sept. Chez les enfants d'Abraham, le septième jour avait reçu, en raison de sa consécration, le nom significatif de *sabbat*, lequel veut dire *repos*.

L'antiquité de cette loi se reconnaît aux termes dont se sert Moïse quand il la formule dans son décalogue. Il en parle, non pas comme d'un précepte nouveau, mais comme d'un commandement ancien dont on doit se souvenir : « Souviens-toi, dit-il, de sanctifier le jour du sabbat. *Memento ut diem sabbati sanctifices.* » (Exode, xx, 8).

L'institution sabbatique resta en vigueur, et sous sa forme première, jusqu'au jour de la résurrection de N.-S. Jésus-Christ. Ce jour-là, le sabbat se fit chrétien, ou plutôt se substitua le dimanche chrétien. Comment et pourquoi s'accomplit cette substitution ? Je vais en faire le récit. Mais auparavant, je dois dire ce que le dimanche a reçu du sabbat.

Le dimanche chrétien, héritier du sabbat, a reçu de lui son symbolisme, sa législation, son caractère et ses sanctions. — Il a recueilli son symbolisme ; j'entends, par là, le rapport par lequel il se rattache soit au repos du Créateur après son travail des six jours, soit au repos des élus dans la vie future. — Il a hérité de sa législation ; car il continue à prescrire le repos religieux, autrefois ordonné pour le septième jour. — Il porte le même caractère. Moïse présentait aux Juifs le sabbat, non seulement comme une loi, mais aussi comme un « *signe,* [2] » et comme un « *pacte éternel* [3]. » Comme un *signe;* car la nation juive devait se distinguer des autres par sa fidélité à observer le repos sabbatique. Comme un *pacte ;* car cette prescription du sabbat équivalait à une convention passée entre Dieu et son peuple, celui-ci devant recevoir de celui-là, dans la mesure même où il garderait le sabbat, soit ses bénédictions, soit ses malédictions. Ce pacte devait être « *éternel.* » Ce mot suppose que le pacte dont il s'agit s'attacherait au dimanche chrétien, quand le dimanche chrétien aurait remplacé le sabbat. — Enfin, le dimanche jouit des mêmes sanctions que le sabbat. Ces sanctions se retrouvent dans les récompenses ou les punitions motivées par le pacte dont je viens de parler. Elles affectent, comme au temps de l'Ancien Testament, non seulement notre conscience, mais aussi nos intérêts matériels. Quand vous lirez le récit de l'Apparition de Notre-Dame de la Salette, vous y verrez que Marie attribuait à la violation du repos dominical les mauvaises récoltes des années précédentes...

Mais passons plus loin.

II. — Nous sommes au jour de Pâques. De grand matin, le Christ est ressuscité d'entre les morts. Il en a fait informer les Apôtres. Dans la soirée, ceux-ci se réunissent au Cénacle. Il n'y manque que S. Thomas. Comme ils échangent leurs impressions sur la glorieuse résurrection de leur maître, soudain celui-ci se rend présent au milieu d'eux. Je vous laisse à deviner quelle allégresse ils éprouvent en le revoyant plein de vie et à quelles démonstrations ils se livrent d'amour et de confiance... C'était la première assemblée chrétienne du dimanche ; car ce jour-là était un dimanche et, comme dit S. Jean, « le lendemain du sabbat, *una sabbatorum* » (Jo., xx, 19). — « Huit jours après, *post dies octo,* » ajoute S. Jean (*ibid.*, 26), donc encore un dimanche, nouvelle réunion des Apôtres, y compris S. Thomas, et nouvelle apparition du Sauveur. Il n'en fallait pas plus pour faire de ce jour-là un jour sacré. — Mais bientôt un autre événement d'importance suprême venait s'ajouter à ceux-là pour le sanctifier C'était la Pentecôte, ou la descente du Saint-Esprit. Ce grand mystère était, dis-je, d'importance capitale. Il donnait à l'Eglise la troisième des personnes de la sainte Trinité, celle qui élève à leur plus haut degré de perfection les créations divines. Il achevait la préparation des Apôtres à leur sublime ministère. Il marquait le début de leur prédication. Il inaugurait dans le monde le règne du Nouveau Testament. Désormais, et pour tous ces motifs, le dimanche allait remplacer le sabbat, comme jour consacré au culte divin. Les écrits du Nouveau Testament en donnent la preuve. C'est le dimanche, en effet, que les Apôtres réunissaient les nouveaux chrétiens pour l'acte sacré de la fraction du pain (Actes, xx, 7). C'est le dimanche qu'ils célèbrent les collectes faites pour le soulagement des indigents (I Cor., XVI, 2). C'est le dimanche que Dieu choisit pour faire à l'auteur de l'Apocalypse ses grandes révélations sur les destinées de l'Eglise et les derniers jours du monde (Apoc., I, 10). — Mais déjà les Chrétiens avaient donné au dimanche son nom définitif. Ils l'avaient appelé « *le dimanche,* » c'est-à-dire « le jour du Seigneur, *dies dominica* » *(ibid.)*.

[1] Théophile d'Antioche, l'an 180.
[2] *Signum est inter me et vos.* (Exode, XXXI, 13).
[3] *Pactum est sempiternum. (Ibid.,* 16).

Cette substitution du dimanche au samedi a-t-elle été conseillée ou même prescrite aux apôtres par N.-S. Jésus-Christ ? Je le croirais volontiers. Car le Christ avait pris soin de déclarer aux Juifs qu'il possédait, à cet effet, l'autorité nécessaire : « *Le Fils de l'homme,* leur avait-il dit, *est maître même du sabbat.* » (Mc., II, 28). D'ailleurs, le symbolisme du jour consacré à Dieu, en s'attachant au dimanche, devenait plus riche et plus éloquent. Non seulement il rappelait, comme héritier du sabbat, le repos du Créateur après son œuvre des six jours et figurait le repos de la vie future après les travaux de la vie présente ; mais il honorait, avec la résurrection du Sauveur, son entrée dans sa gloire, ses premières apparitions aux Apôtres, la descente du Saint-Esprit avec les grands événements dont elle a été la cause et que j'ai nommés tout à l'heure. Et puis, le dimanche est le premier jour de la semaine. Il correspond au premier jour de la création, jour auquel Dieu créa la lumière, qui est la plus belle des créatures. Quand on veut vanter la beauté de l'une d'entre elles, ne dit-on pas qu'elle est belle comme le jour ? Enfin, la lumière permet de voir et d'apprécier toutes les autres beautés... N'y a-t-il point là de quoi justifier la préférence donnée au dimanche sur le sabbat des Juifs ? — En tout cas, l'Eglise a cru devoir donner satisfaction au symbolisme agrandi du dimanche. Et elle l'a fait en ajoutant au repos dont l'ancien sabbat lui avait légué l'obligation deux autres pratiques, que j'ai déjà nommées et qui sont *l'assistance à la sainte messe* et *l'assistance à la prédication.*

III. — J'ai dit : *l'assistance à la sainte messe.* — Le dimanche est un jour de résurrection religieuse. « Chez les grecs et quelquefois même chez les latins, dit un savant écrivain, le jour de Pâques est appelé le *grand dimanche* [1] ». Le *grand dimanche,* c'est-à-dire le dimanche modèle, le dimanche-type, le dimanche auquel doivent ressembler tous les autres. Comment tous nos dimanches ressembleront-ils au jour de Pâques ? Ils lui ressembleront, si nos âmes font, ce jour-là, un effort pour accomplir une résurrection spirituelle, pour étouffer tous les germes de mort qui ont pu s'insinuer en elles pendant la semaine ; si elles font reparaître auprès d'elles le Christ qui, à pareil jour, est apparu aux Apôtres ; si enfin elles s'arrachent aux choses d'en bas pour se redresser vers le Ciel. Or, rien de tout cela ne se réaliserait aussi parfaitement par d'autres moyens que par l'assistance à la sainte messe ; surtout quand obéissant à l'exemple des premiers chrétiens et aux invitations de l'Eglise, on a soin d'y faire une fervente communion.

Je viens de nommer les premiers chrétiens. Non contents de sanctifier la matinée du dimanche par la sainte messe, ils sanctifiaient la soirée par un office auquel ils donnaient le nom de *Psalmodie.* Cet office consistait à chanter quelques psaumes ou quelques pieux cantiques [1]. Le dimanche des premiers âges ressemblait donc à notre dimanche français. Celui-ci célèbre, comme le faisait celui-là, un office du matin et un office du soir. Il a sa messe et ses vêpres. C'est avec raison, car le dimanche est, dans son entier, le *jour du Seigneur.* Si le sacrifice du matin en offre à Dieu la première moitié, il est juste qu'un exercice religieux quelconque lui en offre la seconde moitié.

J'ai ajouté : *l'assistance à la prédication.* — C'est que l'Eglise a fait un devoir aux pasteurs des âmes de donner à leurs troupeaux, chaque jour de dimanche, une leçon d'instruction religieuse. L'obligation d'enseigner imposée aux chefs des paroisses emporte logiquement, je ne dirai pas le précepte, mais tout au moins l'invitation aux paroissiens d'écouter leur enseignement. D'ailleurs, le caractère du dimanche et les souvenirs qu'il rappelle le prédestinent à être un jour d'enseignement religieux. C'est le jour où Dieu a créé la lumière : la lumière des chrétiens brille à leurs yeux dans la prédication. C'est le jour où l'Esprit-Saint est descendu sur les Apôtres : l'Esprit divin descend sur nous et nous parle dans la prédication. C'est le jour où débuta l'apostolat évangélique : l'apostolat évangélique se continue et se renouvelle pour nous dans la prédication. — Il entre donc manifestement dans l'esprit de l'Eglise que les fidèles entendent et tiennent à entendre chaque dimanche, pendant quelques instants, la parole de Dieu.

Je placerai ici un mot relatif aux fêtes chrétiennes autres que le dimanche. Ce sera pour dire qu'elles doivent, tout au moins quand elles sont d'obligation, se sanctifier comme le dimanche et qu'elles ajoutent aux raisons de les assimiler au dimanche des raisons supplémentaires. Toutes, en effet, nous offrent soit de grands mystères à honorer, soit de grands mérites à glorifier, soit de grands exemples à imiter, soit de grands bienfaits à payer de retour. Nous avons donc lieu de les célébrer avec autant et plus de piété que le dimanche lui-même.

II

Après avoir exposé ces théories, je voudrais, tout en laissant de côté les cas de conscience habituellement traités dans les catéchismes élémentaires, donner quelques conseils pratiques. Ces conseils diront : — d'une part, comment nous pourrions rendre plus parfaite notre manière habituelle de sanctifier les jours réservés au culte divin ; — et, d'autre part, contre quelles profanations nous devons particulièrement nous défendre ces jours-là.

I. — L'Eglise a toujours exhorté ses enfants à mettre toute la piété dont ils sont capables dans les exercices qui composent la sanctification du dimanche et des fêtes.

Ainsi, elle désire vivement que le repos propre à ces jours-là soit non seulement un vrai repos,

[1] Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* art. *Dimanche* (3e édition).

[1] *Ibid.*

mais un repos *religieux*. Vous ne réaliseriez pas tout son désir, si vous preniez les dimanches et les fêtes pour de simples jours de vacances. Les vacances sont d'ordre profane ; les dimanches et les fêtes sont réservés à Dieu. Consacrez-les donc à Dieu avec un sentiment de dévotion sincère. Les bons chrétiens offrent à Dieu, dès les premières heures, toutes leurs journées ; mais ils lui offrent surtout celles qu'il a faites siennes par ses propres lois. C'est pourquoi, dans leur repos, ils s'abstiennent de toute récréation qui ne serait point de bon aloi et s'harmoniserait mal avec le caractère sacré du jour du Seigneur.

L'Eglise désire aussi que les fidèles évitent, en ces jours de repos, non seulement les travaux manifestement défendus, mais encore ceux auxquels on ne peut se livrer que par une interprétation risquée des termes de la loi, ou sans s'exposer à scandaliser le prochain, ou sans une véritable nécessité. En cas de doute, elle invite à solliciter, pour résoudre ce doute, la décision ou permission des pasteurs.

L'assistance à la sainte messe oblige, aux jours dont nous parlons, sous peine de faute grave, et seules des raisons importantes et impérieuses peuvent en dispenser. Pour accomplir ce devoir, l'assistance corporelle ne suffit pas ; il faut qu'il s'y joigne l'assistance spirituelle ; en d'autres termes : l'attention de l'âme et le concours de la foi et du cœur.

A ce point de vue, c'est l'esprit de l'Eglise qu'on préfère aux autres messes la messe de paroisse. La messe de paroisse se célèbre habituellement pour les paroissiens : n'est-ce pas pour eux une sorte de devoir d'associer leurs prières à celles qui se font à leur intention ? D'ailleurs, c'est là qu'ils apprendront les jours de jeûne, d'abstinence et les fêtes, que ramènera la semaine suivante, comme aussi les communications que le chef du Diocèse ou le pasteur de la paroisse croient devoir leur adresser.

C'est l'esprit de l'Eglise que, pour suivre la messe à laquelle on assiste, chacun s'aide d'un livre. Le secours d'un livre est rarement inutile. Presque toujours ceux qui s'en passent sont ceux qui en auraient le plus grand besoin. Il les préserverait des divagations d'esprit, des préoccupations étrangères, des bavardages qui rendent si souvent nulle l'assistance aux saints offices. Il les initierait aussi aux mystères instructifs et édifiants de la sainte liturgie.

Ne devrai-je pas dire encore que, pour se conformer parfaitement aux désirs de l'Eglise, quiconque assiste aux offices chantés devrait, s'il le peut et quand il y a lieu, prendre part aux chants ? Rien n'embellit les offices religieux et rien n'y attache les âmes comme les mélodies sacrées, quand elles sont exécutées par des masses qui savent les comprendre et les goûter.

Laissez-moi ajouter : l'esprit de l'Eglise ne se contente pas de l'assistance à la messe du matin ; mais il aimerait que la soirée des dimanches et des fêtes fût sanctifiée par l'assistance à un office religieux quelconque. Ce pourrait être les Vêpres, le Chapelet, le Salut du Saint-Sacrement, une conférence de doctrine ou de piété, ou telle autre cérémonie consacrée par l'usage ou commandée par les besoins du temps. Mais il faut tenir, quand il est possible, à l'office du soir.

L'assistance à la prédication n'est aujourd'hui, parmi nous, l'objet d'aucun précepte positif ; mais l'Eglise nous la recommande avec instances, et la plupart des fidèles en ont besoin. Quand une population en est privée ou refuse de l'écouter, elle ne tarde guère à perdre les connaissances religieuses acquises dans le passé, et, avec elles, toutes les vertus chrétiennes. Suivez-la du regard : vous constaterez que, d'année en année, sa démoralisation ira grandissant et qu'elle retournera progressivement à la sauvagerie. Tenez donc à la prédication comme à l'un des meilleurs moyens de continuer et de développer notre civilisation ! Intéressez-vous aux questions religieuses ! Aimez à les entendre traiter par les ministres de la religion ! Ils y mettent plus de science et plus de bonne foi que ses ennemis. Et écoutez-les avec l'attention, la confiance, le bon esprit dont ils sont dignes !

Il est des paroisses où la prédication se fait non seulement à l'office du matin, mais aussi à l'office du soir. Ne voyez point, dans cette prédication, un motif de fuir l'office du soir ; voyez-y plutôt une raison pressante de le fréquenter. Le clergé réserve souvent aux personnes pieuses cette dernière leçon du dimanche. Elles devraient toutes s'empresser de la recevoir. C'est par là que s'entretient et se perfectionne l'élite des paroisses.

Si je donne tous ces détails sur les désirs de l'Eglise à propos de la sanctification du dimanche, c'est dans l'espoir que les vrais chrétiens, ceux pour qui l'esprit de l'Eglise n'est point dépourvu d'autorité, se feront un devoir d'en tenir compte dans toute la mesure possible. Ceux-là ne tarderont pas à en être largement récompensés. Leurs dimanches se feront plus bienfaisants, plus méritoires et, pour tout dire, plus agréables.

II. — Je dois, avant de clore cet entretien, flétrir et signaler à votre réprobation les principaux attentats qui se commettent aujourd'hui contre la sanctification du dimanche et des fêtes.

Est-il besoin de mentionner la faute des sectaires qui se font gloire de violer publiquement, aux jours consacrés à Dieu, la loi divine interdisant le travail et la loi ecclésiastique de l'assistance à la sainte messe ? Ces bravades ont pour premier résultat de déshonorer ceux qui les commettent, car elles leur font nécessairement réputation notoire d'impiété sotte et violente. Et puis, quand il s'agit de la loi du repos, elles les convainquent d'un illogisme ridicule. Ils sont les premiers à murmurer quand on leur dit que Dieu commande le travail ; pourquoi donc se révoltent-ils quand on leur dit que Dieu commande le repos ?

Mais il est des attentats contre la sainteté du dimanche qu'il importe de dénoncer à l'opinion